

COMMUNICATION – NEWS 1/2026

Engagements / Départ

Crèche	Rafaela Gagnebin Müller – Auxiliaire remplaçante dès le 1.12.2025 Dora Ramos Diogo – Educatrice remplaçante dès le 1.1.2026 Manoa Kissling – Apprentissage ASE dès la rentrée d'août 2026
AES	Cindelle Berset – Intervenante remplaçante dès le 1.1.2026
Edilité	Lorenzo Schürch – Départ à la retraite le 28.2.2026 Edwin Simonetta – Collaborateur de l'édilité dès le 1.5.2026

Offre d'emploi

Merci de diffuser autour de vous l'offre d'emploi pour le poste à l'AES d'[ASE contrat horaire](#)

Protection et sécurité des données / Cyberattaques / IA

Le personnel administratif a suivi une formation interne au sujet de l'importance de la confidentialité et de la sécurité des données. Les documents y relatifs sont sur la page Intranet du personnel communal. En effet, en complément des articles *55 Devoir de réserve* et *56 Secret de fonction* du Règlement du personnel, les directives principales à retenir sont notamment :

- Respecter les conditions de protection des données et à garder le secret sur les informations dont il-elle aura connaissance et à ne dévoiler aucune information dont il-elle aura connaissance dans l'exercice de ses fonctions.
- Traiter les données personnelles uniquement aux fins prévues pour l'accomplissement de ses tâches professionnelles, à ne pas les réutiliser et à ne les transmettre ou à n'en faire un quelconque autre usage.
- Ne pas consulter les systèmes d'informations à sa disposition à des fins autres que celles relatives à l'accomplissement de ses tâches professionnelles, y compris médias et réseaux sociaux.
- Ne faire état d'aucun nom, dossier ou affaire dont il-elle aurait eu connaissance dans le cadre de son travail.
- N'effectuer aucune copie et photo des données auxquelles il-elle aura accès et de ne pas les prélever ou les télécharger.

Nous vous invitons à consulter ces différents documents et vous remercions d'adopter les bons réflexes en cas de cyberattaque ou d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA).

SWIBECO - Accès à la plateforme de rabais pour le personnel communal

Vous pouvez bénéficier d'offres exclusives et de réductions auprès de plus de 400 partenaires et ainsi économiser sur vos dépenses quotidiennes (alimentation, habillement, voyages, loisirs, etc.) :

- Sur les dépenses fixes : par exemple les assurances (AXA, Generali, etc.).
- Sur les dépenses courantes : par exemple l'alimentation (Coop, Migros, etc.).
- Sur les dépenses occasionnelles : par exemple les voyages (Booking, etc.).

En cas d'intérêt et afin de pouvoir activer votre compte personnel, veuillez transmettre une [adresse mail privée](#) au service des ressources humaines par courriel à rh@attalens.ch jusqu'au 13.02.2026.



Serge Praz / administrateur

Attalens, le 30 janvier 2026